

<http://www.snetap-fsu.fr/Circulaires-mouvement-2015.html>



Circulaires mouvement 2015 : enseignants, personnels de direction, ingénieurs

- CAP/CCP -

Date de mise en ligne : jeudi 29 janvier 2015

Copyright © Snetap-FSU - Tous droits réservés

ATTENTION : IL VOUS RESTE QUELQUES JOURS POUR ADRESSER VOS VŒUX À VOS REPRÉSENTANTS SNETAP-[FSU](#) DES [CAP](#) POUR LE MOUVEMENT 2015

calendrier des CAP "mouvement" :

CAP [PLPA](#) :3, 4 et 5 février 2015 puis 11-12 mars 2015

CAP [PCEA](#) :11, 12 et 13 février 2015 et 11-12 mars 2015

CAP [CPE](#) : 19 mars 2015

18/12/2014 : les additifs :

- [additif Enseignement](#)
- [additif Ingénieurs](#)
- [additif Personnels de direction CFA CFPPA Exploitation Atelier technologique](#)
- [additif Directeur EPL](#)

***REMISE DES VŒUX LE 7 JANVIER 2015 AU PLUS TARD !**

précision dans l'additif : ("Tout agent ayant rempli une demande de principe au titre de la rentrée scolaire 2015 (NS [DGER](#)/SDEDC/2014-716) signale, dans tous les cas, l'avancement des projets envisagés soit par la concrétisation d'une fiche de voeux, soit par un courrier adressé au [SRFD](#) sous couvert du chef d'établissement, avant le 7 janvier (cachet de la poste faisant foi) pour toutes les situations suivantes :

- retraite : joindre la copie de votre demande transmise au bureau des pensions ;
- changement de secteur : confirmation de votre projet de candidater à la note de service de mobilité générale à paraître en février 2015 ;
- réintégration : copie de votre demande ;
- départ en détachement : confirmation et explicitation de votre projet ;
- disponibilité : joindre la fiche de position ;
- démission : joindre votre demande ;
- congés formation et mobilité : confère note de service [DGER/SDEDC/2014-991](#).

Sans transmission de ces éléments, votre demande de principe sera considérée comme caduque."

La Note de service mouvement 2015 pour les enseignants et [CPE](#) est parue le jeudi 11 décembre et un additif a été demandé par le SNETAP-[FSU](#) : consultez les informations utiles et les conseils des élus paritaires.

- [Note explicative](#) concernant le mouvement 2015 :

La note de service mouvement 2015 reprend la présentation 2014 des postes mis au mouvement. Nous vous demandons de bien lire le texte de la note de service et ses annexes. Pour s'assurer que l'administration a bien pris en compte toutes les demandes, nous vous demandons de compléter la fiche de demande de mutation ci-dessous et de l'adresser aux coordinateurs SNETAP (coordonnées sur la fiche).

Comme l'année dernière, la note de service sur le mouvement pour la rentrée 2015 consacre la disparition de nombreux postes de titulaires qui ont été transformés en postes d'ajustement.

Le SNETAP-FSU fait tout son possible pour que l'enseignement agricole public retrouve une croissance continue en militant pour l'accueil de tous les élèves et en exigeant le respect des statuts.

- [Fiche de demande de mutation](#)

Cette fiche a pour objet de permettre aux élus du SNETAP en [CAP](#) de vérifier les documents fournis par l'administration, de défendre votre situation et de vous en informer le plus rapidement possible. Transmettez aussi une photocopie de la fiche administrative de demande mutation ainsi que tous les éléments que vous jugerez utiles.

Pour les [PLPA](#) :

CAP des PLPA
Bernard MOINE
[LEGTA](#) de Melle
Route de la Roche
BP 13
79500 MELLE

Pour les [PCEA](#) :

CAP des PCEA
Denis RODET
LEGTA Naturapolis
Route de Velle
BP 529
36018 Chateauroux

Pour les [CPE](#) :

CAP des CPE
Didier REVEL
[LEGTPA](#) F R a b e l a i s
Civergols
48200 Saint Chely d'Apcher